



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 décembre 2023
Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Cession d'un terrain à la société PMM

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Dans le cadre de son projet de développement, et afin de devenir propriétaire de ses locaux d'activités, la Société PMM, située rue Macedonio Melloni, est en cours d'acquisition des bâtiments ainsi que du terrain attenant qu'elle occupe actuellement en location, le tout cadastré AL n° 257.

La partie Nord de ladite parcelle, prédisposée à devenir le parking de la Société PMM dans leur futur aménagement, se trouve enclavée par rapport à la rue Macedonio Melloni.

La Société PMM s'est rapprochée de la Ville de Dole afin d'obtenir de celle-ci la cession d'une petite partie du domaine public permettant l'accès à l'arrière de la parcelle en cours d'acquisition.

Ainsi, les parties se sont entendues sur la cession d'un terrain d'environ 190 m² issu du domaine public, rue Macedonio Melloni, au prix de 24 euros/m².

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le déclassement d'une parcelle issue du domaine public rue Macedonio Melloni pour une surface d'environ 190 m² à parfaire par voie de géomètre,
- **D'APPROUVER** la cession de ladite parcelle à la Société PMM dont le siège social se situe 6 rue Macedonio Melloni à Dole,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 24 euros/m²,
- **DE PRÉCISER** que la Société PMM pourra se substituer à toute personne physique ou morale dans le respect des engagements mentionnés ci-dessus, aucune modification ne pouvant être apportée aux conditions initiales,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN

POUR : 35

CONTRE : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- PMM-6 rue Macedonio Melloni-39100 DOLE
- Maître Pierre-Antoine PERSONENI-La City-4 rue Gabriel Plançon-25000 BESANÇON

Fait à Dole, le 18 décembre 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNEUX.



CESSION A LA SOCIETE PMM

